

Liste des critères à remplir pour faire une demande

Vous souhaitez soumettre votre projet au programme de soutien «ici. ensemble.»? Avec la liste ci-dessous, vérifiez si votre initiative répond aux critères requis.

Objectifs

- Le projet promeut au moins un des trois domaines thématiques suivants: «Rencontres et communication interculturelles au quotidien», «Le développement plurilingue chez les enfants avant l'entrée à l'école enfantine» et «Offrir des perspectives professionnelles pour les adultes en âge de travailler».
- Le projet s'engage en faveur d'un vivre ensemble solidaire et égalitaire et permet la participation sociale.
- Le projet se fonde sur des valeurs respectueuses et d'égalité.

Principes directeurs

- Des équipes interculturelles se chargent de la réalisation du projet.
- Grâce à son approche participative, le projet renforce la participation active des groupes cibles.
- Le projet est ouvert aux personnes de tous horizons et s'adresse également à celles et ceux que d'autres offres atteignent peu.
- Le projet a une portée locale (quartier, commune), régionale, suprarégionale (au-delà des frontières cantonales) ou nationale.
- Le projet est neutre sur les plans politique et confessionnel et ses activités sont accessibles à toutes et tous.
- Le projet peut lancer de nouvelles initiatives et encourager des projets similaires à voir le jour.

Utilité publique / Sans but lucratif

- Le projet a un objectif social et d'intérêt général.

Bénévolat

- La majeure partie des personnes impliquées dans le projet sont des bénévoles.
- Le travail bénévole effectué dans le cadre du projet est parallèle au travail rémunéré et ne le concurrence pas.

Financement

- En cas de demande de contribution financière élevée: le projet prévoit un cofinancement pourvu par d'autres bailleurs et le détaille dans sa demande.

Forme juridique

- En cas de décision positive du jury, les porteurs-euses de projets non constitués sous forme juridique (p. ex. association, coopérative ou fondation) sont invités à réfléchir à la pertinence de se doter d'une forme juridique, notamment en vue de la pérennité du projet. Ils peuvent bénéficier, le cas échéant, d'un accompagnement professionnel pour le faire.
- En cas de demande de contribution financière élevée: le porteur-euse du projet doit déjà être doté d'une forme juridique.

Distinction par rapport au financement public

- Les demandes émanant de structures ordinaires dont le financement est du ressort des services étatiques (p. ex. écoles, formation professionnelle, etc.) ne sont pas soutenues.

Relations publiques et manifestation de lancement

- Les représentant-e-s du projet participent à la manifestation de lancement, le samedi 4 juin 2022.
- Le projet soutient activement le travail de relations publiques de «ici. ensemble.».

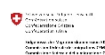
Remarque: remplir les critères établis ci-dessus ne garantit en aucun cas l'attribution d'une contribution financière. Seule l'évaluation du jury est déterminante pour l'octroi d'une subvention.

«ici. ensemble.» est une initiative commune de:



En savoir plus sur l'engagement sociétal du groupe Migros: migros-engagement.ch

stiftung
für sprach- und bildungsförderung



kofi.
COSI

TK
CT TRIPARTITE KONFERENZ
CONFÉRENCE TRIPARTITE
CONFERENZA TRIPARTITA